

Oui, je soutiens la Croix-Rouge luxembourgeoise par un ordre permanent
Ja, ich unterstütze das luxemburgische Rote Kreuz mit einem Dauerauftrag

Formulaire à compléter, signer et à remettre à votre organisme bancaire
Formular ausfüllen, unterschreiben und an ihre Bank weiterleiten

La Société de la Croix-Rouge luxembourgeoise est reconnue Etablissement d'utilité publique par la loi du 16 août 1923 et peut comme tel recevoir des dons en espèces déductiblea dans le chef des donateurs comme dépenses spéciales dans les limites fixées par l'article 109, alinéa 1 no 3 de la loi concernant l'impôt sur le revenu.

Ordre permanent

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Adresse : rue :

Numéro :

Code postal :

Localité :

autorise mon institut financier (banque ou CCP) :

à débiter mon compte : IBAN

au profit de la Croix-Rouge luxembourgeoise, b.p. 404, L-2014 Luxembourg

CCPLLULL LU52 1111 0000 1111 0000

BILLLULL LU50 0023 1017 5400 0000

BGLLLULL LU32 0030 0422 0039 0000

BCEELULL LU79 0019 1000 1279 4000

Je paye un montant de

mensuel trimestriel semestriel annuel

à partir du (jour-mois-année)

Cet ordre permanent reste valable jusqu'à révocation par écrit.

Date :

Signature :